



Madame le préfet, Monsieur le SGARE

C'est donc en pleine période estivale, et presque, en catimini que le gouvernement a décidé de supprimer le droit aux Chèques vacances, à compter du 1er octobre 2023, des fonctionnaires civils et militaires retraités régis par le code des pensions civiles et militaires de retraite, ainsi que des ouvriers de l'Etat retraités.

Une circulaire du 25 juillet 2023 ayant pour objet « ... de recentrer le bénéfice de la prestation Chèque-vacances sur les seuls agents de l'État en activité » a été diffusée dans ce sens.

Sauf erreur de notre part, vous tentez de vous réfugier derrière la « contrainte budgétaire », la sortie du « quoi qu'il en coûte », la baisse des crédits de 5 % demandée au moyen des lettres de cadrage budgétaire au titre du projet de loi de finances 2024, le gel de 1 % de ces derniers, pour justifier une telle orientation.

Il s'agirait de faire une « économie budgétaire » de l'ordre de 10 millions d'euros en privant plusieurs dizaines de milliers de retraité.es de la possibilité d'accéder à la prestation du Chèque-vacances et, de fait, de pouvoir partir en vacances dans un contexte où la paupérisation des retraité.es est de plus en plus conséquente et l'inflation galopante.

Les retraité.es concernés sont les plus précaires et ils concernaient environ 25 % des dossiers.

D'ailleurs le budget de la SRIAS présenté aujourd'hui pour 2024 est pour la première fois gelé. Il n'y aura aucune augmentation malgré l'inflation galopante. La CGT condamne ce gel du budget.

Le protocole appliqué lors de la crise sanitaire (réunions en distanciel) s'est poursuivi encore cette semaine lors de la dernière commission restauration. La CGT s'oppose à ce que cette organisation devienne une option pérenne pour les réunions futures et souhaite que des solutions soient offertes en présentiel aux membres de la SRIAS qui souvent n'ont pas la possibilité de s'offrir le matériel nécessaire pour participer à ces réunions en visio.

Pour la CGT, ces nouvelles modalités de réunions sont des intrusions dans la vie personnelle des représentants syndicaux ainsi que des personnels.

Nous nous opposons également à l'externalisation de la gestion des attributions de berceaux. C'est une dépense de fonctionnement qui doit être financée sur le programme BOP 354, c'est à dire des fonds de la prefecture.

La CGT se félicite néanmoins du développement des offres concernant l'économie sociale et solidaires et l'inclusion au titre du handicap qui seront notre fer de lance sur le prochain mandat.

Nous nous efforcerons de veiller au respect des participations en fonction des quotients familiaux fonction des besoins sociaux au lieu d'une sélection par tirage au sort pour les actions. En effet, certains fonctionnaires n'ont pas toujours accès à un téléphone portable ou un ordinateur lors de leur journée permettant de candidater en temps et en heure.

Par ailleurs, vous n'apportez aucune réponse satisfaisante à nos demandes qui étaient de bénéficier d'un poste permanent à temps plein de correspondant administratif au siège de la SRIAS à Metz, lieu central et accessible à tous au sein de notre région.

Vous n'avez pas répondu aux demandes des organisations syndicales qui étaient pourtant loin d'être excessives. Nous réitérons donc nos demandes en termes de doublement des suppléants par titulaire ainsi que deux correspondants administratifs à temps plein à tout le moins dans notre grande région qui comporte une vice-présidence.

A l'heure où la fonction publique subit d'importantes réformes destinées à en réduire tant leurs effectifs que leurs moyens financiers, l'action sociale interministérielle ne doit pas être sacrifiée sur l'autel de l'austérité.

Les représentants CGT dénoncent une fois de plus le manque de moyens administratifs alloués à l'une des plus grosses SRIAS de France et souhaitent vous entendre sur les solutions pérennes que vous pouvez apporter à ce problème.

Nous continuerons d'exiger une action sociale interministérielle de haut niveau au plus proche des besoins des agents.